TOURCOING

Solidarité Républicaine de Tourcoing et de ses Cantons

Le Comité de la *Solidarité Républicaine* de Tourcoing et de ses cantons organise pour aujourd'hui, dimanche 1er octobre, à 4 heures 1[2 après-midi, dans la vaste salle du Casino, rue Nationale, une grande réunion républicaine.

Les adhérents à la Solidarité qui n'auraient pas reçu de convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les électeurs républicains qui, bien que non inscrits à la Solidarité seraient désireux d'assister à la réunion, y seront admis sur la présentation d'un membre connu du comité.

La grève des rattacheurs de la filature Tiberghien frères

Absolument rien de nouveau à signaler dans la situation de la grève des rattacheurs.

Ces derniers ont quêté en ville ces deux derniers jours et continueront aujourd'hui. Nous avons été heureux d'apprendre qu'ils ont fait bonne recette. Si MM. Tiberghien ont pensé faire capituler leurs ouvriers en les prenant par la famine, ils se sont trompés une fois de plus.

A la filature Herbaux-Thibeaut

Une entrevue a eu lieu hier qui n'a pas amené une entente complète entre ouvriers et patron. Ce dernier a toutefois proposé d'accorder une augmentation d'un 1[2 centimes au kilo. Espérons que l'accord ne tardera pas à se faire.

Accidents du travail

M. Jules Vervacke, 58 ans, menuisier au service de M. Carissimo-Cagnez, rue Nationale, travaillait à l'usine en construction de M. Alphonse Six à l'Epinette, lorsqu'il reçut sur la tête une clef qu'un ouvrier chandronnier laissa tomber par mégarde. Plaie contuse.

Soins de M. le docteur Catteau. Incapacité de travail de 8 jours environ.

— Mme Julie Delcambre, 26 ans, soigneuse à la filature Christory fils, rue de Renaix, a eu la main gauche enfermée dans un buffle de bobinoir.

Soins de M. le docteur Bourgois. La guérison demandera une huitaine de jours.

— M. J.-B. Bossut, 34 ans, défourneur au service de M. Bourgois, entrepreneur à la Croix-Rouge, s'est fait un effort en chargeant une pierre.

Soins de M. le docteur Catteau. Incapacité de travail de 3 semaines.

— Un autre ouvrier du même entrepreneur, M. Léopold Verschure, 37 ans, manœuvre, travaillait à une maison en construction a M. Rousseau-Liénart, à La Malsence, lorsqu'il tomba dans une cave.

Fracture de l'avant bras droit.

Soins de M. le docteur Cotteau. Incapacité de travail d'un mois.

— M. Victor Lemayeur, 50 ans, charretier au service de M. Lepoutre-Six, au Blanc-Seau, a fait une chute et s'est contusionné au thorax.

Soins de M. le docteur Leduc. Incapacité de travail de 8 jours.

Chute sur la voie publique

M. Désiré Leignel, 57 ans, rue Achille Testelin, a fait une chûte en passant près de la briqueterie située non loin de son domicile et s'est fracturé une côte.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur qui l'a fait admettre à l'Hôpital Civil.

Arrestation

Le nommé Joseph L..., 39 ans, journalier, rue St-Blaise, a été arrêté par l'agent Deroiez et transféré a Lille pour ivresse en récidive,

Cas de rage

Dans la matinée d'hier l'agent de police Louis Dujardin est allé abattre différents chiens ainsi qu'une chèvre dans la rue Magenta. Ces animaux avaient été mordus par le chien de la veuve Lepoutre, qui, après examen de M. Morgneaux, vétérinaire, avait été reconnu atteint d'hydrophobie.

Une victime de l'alcool

Sous cette rubrique nous avons relaté la mort des suites de l'abus de l'alcool de M. Florimond Loridant, rue d'Anvers. Sa veuve nous écrit pour nous dire que nous avons été mal renseignés. « Son mari ne l'a pas poursuivie avec un bâton ni menacée. Elle déclare qu'elle était du reste absente ». Dont acte.

Témoignage de sympathie

Hier, vers midi, tout le personnel de la fabrique de tapis de M. Léon Monnier, rue Nationale, s'était réuni pour adresser un vif hommage de sympathie à notre excellent ami M. Emile Lecomte, adjoint au maire, qui quitte la maison où il a fait un séjour de vingt et un ans, à l'effet de jouir d'un repos bien gagné.

L'un des vieux serviteurs de la maison, M. Despinoy au nom de tout le personnel : employés, contremaîtres et ouvriers s'est exprimé en ces termes.

« Cher Monsieur Lecomte,

«C'est avec un profond sentiment de reconnaissance que nous nous réunissons ce jour pour vous offrir ce souvenir comme gage de l'amitié que vous nous avez toujours témoignée et pour vous remercier de tout cœur de l'empressement que vous avez toujours mis à resserrer les liens qui doivent unir le personnel d'une même maison.

»Nous voudrions tous croyez-le pouvoir vous rendre à l'avenir les bienfaits que vous nous avez prodigués et vous en remercions.

» Veuillez accepter ce bronze M. Lecomte, au nom des ouvriers et ouvrières, contre-maîtres et employés. »

Le bronze offert à M. Lecomte et par le personnel de la maison est superbe. Il a pour titre : La Fortune.

Très ému par ce témoignage de sympathie, M. Emile Lecomte a vivement remercié tous ses camarades avec lesquels il a passé de si longues années dont le souvenir ne s'effacera jamais de sa mémoire.

L' « Orphéon Tourquennois » au grand concours musical de 1900 à Paris

L' « Orphéon Tourquennois » prendra part en 1900 au grand concours musical de Paris.

Le chœur choisi pour ce tournoi artistique est une œuvre de Camille Saint-Saëns : « Les Titans. »

L'âme, le genre particulier du grand maître se retrouvent tout entiers dans ces quelques pages de musique et en forment une œuvre magistrale où se coudoient les grands fortes et les expressions les plus douces et les plus harmonieuses.

Entreprendre la tâche ardue de participer au concours de Paris avec un grand chœur et au moment de l'Exposition est téméraire, aussi la commission de l' « Orphéon Tourquennois » fait appel dès maintenant a tous ses anciens sociétaires ainsi qu'aux choristes musiciens désireux de chanter une œuvre de maître inconnue chez nous, et désireux avant tout de faire triompher le blason musical de Tourcoing au concours de Paris.

C'est en comptant sur l'appui de tous que nous allons travailler sans crainte mais aussi sans relâche.

Le chœur est au pupitre tous les samedis à 8 heures 3[4, au siège, estaminet du « Violon d'Or, » place Saint-Jacques.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Tir national français (pour l'encouragement du tir en France) — Le comité organise un grand tir à la carabine avec de nombreux prix d'excellence. Mise 1 fr.

Le tir commencera le dimanche 8 octobre, de 11 heures du matin à 8 heures du soir et reprendra le lundi 9 octobre, de 4 à 8 heures du soir, et le jeudi 12 octobre, de 6 à 8 heures du soir.

Le nombre des mises étant limité, les amateurs *sont priés de se presser pour terminer le tir au* plus tôt.

Entre autres prix, citons : 1 fusil de chasse, calibre 16, percussion centrale — 1 jolie carabine de précision — 1 coucou — 3 écrins de luxe — 1 très jolie pipe en écume — 1 jolie montre — 1 timbale riche — 1 revolver bull-dog — 1 porte-cigares — 1 fume-cigare — 1 couteau normand.

La totalité des prix est estimée à une valeur de 400 francs.

L'exposition de ces lots aura lieu au siège du tir, chez M. Jules Hauwel, estaminet de la « Baguette, » à partir du dimanche 1er octobre.

RONCQ

Avis — Le maire de la commune de Roncq prévient ses administrés qu'à l'occasion de la ducasse, les estaminets et autres lieux publics, pourront rester ouverts jusqu'à minuit les dimanche, lundi et *mardi prochain.*

HALLUIN

Contraventions — La police a dressé diverses contraventions à plusieurs jeunes gens pour ivresse tapage et insultes. Ce sont les nommés E. C..., V. J..., D. H..., D. A.., et M. C... Tous sont âgés de 19 à 22 ans.

Chargement en détresse — Dans l'après-midi de vendredi, vers 3 heures 1[2, l'essieu d'un camion lourdement chargé s'est brisé le long de la route nationale.

La route s'est trouvée de ce fait complètement obstruée pendant quelques heures.

Le chariot était chargé du matériel du cirque Boutard, qui se rendait à la ducasse de Roncq.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris,** que nous publions aux annonces.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 30 septembre

Présidence de **M. Villette**, vice-président — Assesseurs **MM. Allard** et **Certeux**, juges — Ministère public, **M. Boudry**, substitut.

Le lion, le taureau et l'agent. — On n'a pas oublié le mémorable duel du lion et du taureau qui a illustré à tout jamais les arènes de Croix.

Cette scène historique ou épique a eu son écho, comme toute histoire qui se respecte, en police correctionnelle.

L'agent Doutreligne rapporte que ce jour-là une consigne spéciale avait été donnée, parce que l'Administration pensait qu'un anarchiste serait intervenu au cours du duel en lançant une bombe.

On sait que les fauves, ayant sans doute eu vent de ces intentions subversives, se refusèrent à donner le signal du chambardement général.

La conséquence fut terrible. La foule se précipita dans l'arène et chacun voulait frapper d'un coup de canne, ou larder d'un coup d'épée le misérable lion et le triste taureau.

L'agent Doutreligne ajoute qu'au moment où il intervint, un individu fourragait du bout de son épée d'acier la gueule du lion, qui semblait se pâmer d'aise. A cet instant, un spectateur furieux empoigna son collègue, *l'agent Baudain et le poussa* contre la cage.

Le lion qui s'endormait sur les genoux du taureau se réveilla soudain à la vue d'un uniforme, et lança dans le dos de l'agent... un formidable rugissement.

On ne sait ce qui aurait suivi, si le spectateur furieux, en passant, n'avait marché sur la patte du lion, qui passait hors de la cage ; le lion oublia ses colères, se leva et regarda le prévenu...

Le dit prévenu, empoigné par l'agent Doutreligne, lui administra une gifle.

C'est de ce chef qu'on le poursuit.

A l'audience, les prévenus, Alfred Roussel, 40 ans, demeurant à Roubaix, rue St-Jean, proteste en termes pathétiques de son innocence d'enfant, en même temps qu'il réclame une condamnation légère.

Dans cette affaire étrange, où tout est abracadabrant, M. Brackers d'Hugo a mis le comble à la joie du public en lisant une *plaidoirie-certificat* de M. Eugène Motte, député de Roubaix, heureux de venir au secours de son concitoyen qu'il a appris à estimer en des heures « où Roubaix sentait la poudre... »

Cette grotesque épopée s'est terminée par la condamnation du prévenu à 15 jours de prison avec application de la loi du sursis,

Justice de Paix de Lille

Premier arrondissement

Les vidanges lilloises. — M. Devetti, juge de paix du 1er arrondissement de Lille, a été saisi récemment d'un procès intenté par les vidanges lilloises à MM. Richer et Cie de l'Hôtel-Central, en paiement de 34 fr. de « marchandises » enlevées.

On se souvient de l'instance que nous avons signalée il y a peu de temps et au cours de laquelle il fut établi que les voitures de vidanges contenaient non pas quatre mètres cubes, mais 3 m. 1[2 de matières.

Les Vidanges Lilloises reconnaissent à présent cette donnée comme exacte et basent leur demande sur ce calcul.

Mais tandis qu'elles prétendent faire payer les matières enlevées au taux de quatre francs le mètre cube et en avoir enlevé trois voitures, MM. Richer prétendent ne payer que 3 fr., et n'avoir vu enlever que deux voitures.

Après avoir entendu à l'appui de la demande l'équipe des vidanges, et à l'appui de la défense un certain nombre de témoins, M. Devette a décidé qu'en offrant 21 fr. au lieu de 34, MM. Richer ont fait une offre suffisante, qu'en effet, la Compagnie des vidanges n'a fait aucune constatation contradictoire de la densité, qui lui permette d'élever son tarif de 3 à 4 fr., et que si 3 voitures sont bien venues stationner devant l'*Hôtel Central*, l'une déjà était presque pleine.

Tribunal de commerce de Lille

Les clowns du cirque russe.—Vendredi le tribunal de commerce de Lille a statué dans un procès aussi comique et excentrique que les demandeurs eux-mêmes.

Ce sont en effet les deux clowns « comiques excentriques » *autrement dit les deux Auguste, et de leur* nom les frères Bicchi, qui réclament à M. Béketow directeur du cirque russe, la somme de 2.400 fr.

M. Beketow les a engagés par lettre et fait venir de Livourne (Italie) sur la foi de leurs promesses. Prétendant que leur valeur est piètre, M. Beketow les a remerciés en leur tirant sa révérence.

Les frères Bicchi ne se sont pas prêtés à cette opération et ils réclament la moitié de leurs frais de voyage — y compris les bagages qui leur coûtent plus qu'eux-mêmes — plus quatre mois d'appointement à 600 francs, soit 2.400.

Le tribunal, présidé par M. Crespel, a, vu l'urgence, rendu son jugement de suite et condamné M. Beketow, après plaidoiries de Me Bataille pour les clowns et de Me Verstaen pour le cirque, à verser aux frères Bicchi la somme de 1,250 fr.

TRIBUNE PUBLIQUE

Croix, le 30 septembre 1899.

A Monsieur le Directeur du journal l'*Avenir*.

Monsieur le Directeur,

Nous avons recours à votre obligeance habituelle, pour publier dans votre édition de demain dimanche, la note ci dessous :

Plusieurs journaux viennent d'annoncer que les administrations de bienfaisance de Croix ont décidé de faire percevoir le droit des pauvres sur les divers spectacles et que, par suite de cette décision, aucune société locale ne pourra donner de fête sans payer un droit de 10 o[o sur les recettes.

Nous tenons à faire connaître à ces journaux qu'ils ont été mal renseignés, et à mettre le public *en garde contre ces allégations* ; les commissions charitables n'ont encore pris aucune délibération à ce sujet ; dans la réunion qu'elles ont tenue à la mairie le 26 septembre courant, elles ont tout simplement écrit à Monsieur le Maire, pour lui demander de vouloir bien leur désigner à l'avenir les personnes, sociétés ou établissements, qui pourraient être de sa part l'objet d'autorisations de donner des spectacles soumis à la perception du droit des pauvres.

Cette mesure leur a été dictée par le peu de cas *que fait le Maire de Croix, de l'application des instructions* sur la matière ; en effet, il lui arrive fréquemment d'autoriser des fêtes soumises à la taxe, sans en aviser les commissions, qui ont seules le droit de fixer la quotité du droit à percevoir et qui doit être affecté aux besoins de l'hospice et du bureau de bienfaisance, et de se substituer à ces commissions en exigeant lui-même le paiement d'une somme qu'il se contente de faire verser dans la caisse du bureau de bienfaisance à titre de don manuel ; en procédant ainsi, il lèse les intérêts de *l'hospice, qui tout en ayant droit à la moitié du* produit, en vertu d'une décision de Monsieur le Préfet, en date du 21 avril 1899 que nous publierons, s'il le faut, ne touche absolument rien, cet établissement ne possède cependant aucune autre ressource que la subvention dérisoire de 5,000 fr. que la municipalité lui accorde.

En admettant même que les commissions soient amenées par insuffisance de ressources, à user du droit que leur confère la loi, c'est-à-dire à recourir à l'application de la taxe dont il s'agit, il leur sera *toujours loisible, tout en se conformant à la loi*, de remplacer la perception de 10 o[o par un prix fixé inférieur à cette taxe, mais les sujets frappés ne pourront s'en prendre qu'à la municipalité, qui refuse aux établissements de bienfaisance les subsides nécessaires pour subvenir aux besoins des malheureux.

En vous remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Les commissions.

La journée du dimanche à Roubaix

Mairie. — Les bureaux sont fermés. L'Etat-civil est ouvert jusque midi. — Consultations judiciaires de 9 heures à midi.

Musée — Ecole Nationale, place Chevreul, ouvert de 10 heures à deux heures.

Bibliothèque. — *Ecole Nationale*, entrée rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 11 heures à 1 heure.

Caisse d'épargne. — Caisse postale à tous les bureaux de postes, ouverte jusqu'à une heure. Caisse d'épargne de Roubaix, 5, rue du Château, ouverte pour les dépôts de 9 à 11 heures du matin ; pour les remboursements à 11 heures 1[2.

Théâtre Hippodrome. — A 8 heures 1[2. — *Ma bru*, comédie. — *Ça ne finit pas par un mariage*, comédie.

Théâtre Couvreur. — A 6 heures. — *La Closerie des Genêts*, drame. — *La Petite Mariée*, opérette.

Salle Dominique. — A 8 h., grand bal.

Brasserie Universelle.— Après-midi et soirée. Représentation.

Arènes de Croix. — A 3 heures. — Représentation de *Mireille*, dans le genre de la représentation donnée aux arènes d'Arles.

CONVOCATIONS

Les Médaillés de l'Armée Coloniale de Roubaix, se réuniront en assemblée générale aujourd'hui, dimanche 1er octobre en leur local, grande-Rue, 77.

Ordre du jour : Paiement des cotisations avant le banquet. — Donner adhésion au banquet. — *Organiser le service. — Question diverses.*

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix (Situé rues Archimède et rue Richard-Lenoir). — Direction : M. Louis Couvreur. — Bureaux, à 5 heures 1[2 ; Rideau, à 6 h.

Dimanche 1er octobre 1899 (Débuts de la Troupe) — Représentation extraordinaire. — 2 grands succès.

LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes, de MM. A. Vanloo et E. Leterrier ; musique de M. Ch. Lecocq

Une seule représentation de l'impérissable succès

LA CLOSERIE DES GENÊTS

Drame à grand spectacle, en 5 actes et 7 tableaux de M. Frédéric Soulié

Ordre du spectacle : 1. La « Closerie des Genêts » ; 2. La « Petite Mariée ».

Hippodrome-Théâtre de Roubaix. (Tournée Baret). — Dimanche 1er octobre 1899. **Ma Bru**, le grand succès de l'*Odéon*.

VILLE DE TOURCOING

Théâtre de Tourcoing. — Salle de la *Nouvelle-Union*, rue de Tournai, 18. — Direction : Alexandre Fils, du Théâtre du Châtelet de Paris.— *Bureaux, à 7 heures ; Rideau, à heures 1[2.*

Dimanche 1er octobre 1899, ouverture de la saison. L'immense succès du Théâtre de l'Ambigu de Paris (150e représentation), par traité exclusif pour Tourcoing.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Grand drame à spectacle en 5 actes et 7 tableaux de MM. J. la Rode et Alévy

7 décors entièrement neufs. — Grande mise en scène. — Combat. — Figuration.

1er tableau : L'oncle Belcourt (Le Meurtre). — 2e tableau : A Madagascar (9 ans après). — 3e tableau : Les Lascars de la Légion (Combat). — 4e tableau : Un Maître-Chanteur. — 5e tableau : La Mère aux forçats. — 6e tableau : Rue de la Huchette. — 7e tableau : Pris au Piège.

Au 3e tableau : le *Chant de la Légion*, chanté par M. Kartal,

Prix des places : Loges, 2 fr. 50 — 1er parquet, 2 fr. — 2e parquet, 1 fr. 50 — 1res galeries, 1 fr. — 2es galeries, 0 fr. 50.

On loue les billets à l'avance sans augmentation de prix.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

30 septembre 1899

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Peign. d'a Type A.6 Cote préc.	Peign. d'a Type A.6 Cote jour
Septembre	..	..	..	..	..	..
Octobre	6 05	6 05	..	..	..	..
Novembre	6 10	6 10	..	..	..	..
Décembre	6 10	6 10	..	..	..	..
Janvier	6 125	6 15	..	..	..	..
Février	6 15	6 15	..	..	..	..
Mars	6 175	6 175	..	..	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..
Avril	6 175	6 175	..	..	..	..
Mai	6 175	6 175	..	..	..	..
Juin	6 175	6 175	..	..	..	..
Juillet	6 175	6 175	..	..	..	..
Août	6 175	6 175	..	..	..	..

Tendance : calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Courant :

Octobre	10.000	»	à 6.05
Id.	10.000	»	à 6.075
Novembre	5.000	»	à 6.10
Janvier	20.000	»	à 6.15
Février	15.000	»	à 6.15
Id.	5.000	»	à 6.175
Mars	5.000	»	à 6.175
Avril	20.000	»	à 6.175
Mai	20.000	»	à 6.175
Juin	10.000	»	à 6.175
Juillet	10.000	»	à 6.20

Total de la journée : 130.000 kil.

Résultat du mois : 3.175.000

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN